

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

Directives et messages importants

9 OCTOBRE 2020

1- Mises à jour de directives organisationnelles en matière de prévention et contrôle des infections en situation de pandémie

Quatre directives PCI ont fait l'objet d'une mise à jour le 2 octobre 2020. Elles donnent les mesures à prendre dans les différents milieux de soins ainsi que toute l'information requise en vue de contrer la propagation de la COVID-19. Les directives sont disponibles pour consultation : [Directive 1](#), [Directive 2](#), [Directive 3](#), [Directive 4](#).

2-Mise à jour de directives ministérielles sur la COVID-19

En raison de l'évolution de la pandémie COVID-19, le MSSS a mis à jour le 5 octobre 2020 les directives entourant :

- [La venue des proches aidants en centres hospitaliers](#)
- [La gestion des clientèles en soins palliatifs et soins de fin de vie](#). (Par décret 223-2020 du 24 mars 2020, les SPFV sont identifiés comme des services de santé et de services sociaux prioritaires.)

3-Garde PCI

Pour toutes les situations relatives à des situations à risque ou des éclosons en cours **autre que reliées à la COVID** :

- La mise en place d'une garde la fin de semaine et les jours fériés de 8 h à 16 h est déterminée par la situation épidémiologique en cours;
- Lorsque l'équipe nécessite un soutien de la PCI, elle contacte les coordonnateurs d'activités qui ont l'information de la présence de garde ou non;
- Les coordonnateurs sont formés par la PCI et en mesure de répondre aux questionnements. En présence de garde, ils contactent la PCI pour une demande de soutien;
- Tous les appels doivent être dirigés vers les coordonnateurs d'activités.

Pour toutes les situations **reliées à la COVID**, vous devez vous référer au volet PCI qui est disponible 7 jours / 7 jours de 8 h à 20 h. Pour info : **Julie Lavoie**, chef de service PCI, ctsc.pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

4-Les stages clandestins – une communication des Doyens

Pour la majorité des résidents en médecine, les stages ont été suspendus en raison de la pandémie. D'autres ont été écourtés ou annulés. Cette situation a donné lieu au phénomène des stages clandestins qui consiste en l'organisation d'un stage à l'initiative d'un externe sans la reconnaissance de ce stage par son université d'appartenance. Pour limiter les risques associés à cette pratique, il est demandé par les Doyens de faire preuve de vigilance dans le processus habituel d'autorisation de stages et d'en informer votre CMDP. Consultez la [lettre de la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec](#).

5-Soutien aux équipes médicales

Dans le contexte de pandémie actuelle, plusieurs se demandent comment soutenir leurs équipes sur le terrain, dans les établissements de santé. Le Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) propose aux médecins une approche qui favorise la cohésion de groupe pendant la pandémie : le soutien entre pairs, un réconfort et un appui important en période de stress. Afin d'aider les médecins à se familiariser avec cette approche et à lancer leur démarche, le Programme a développé divers outils qu'il a réunis dans une trousse de départ. Celle-ci est disponible sur le site [Internet du PAMQ](#).

6-11^e Journée de pharmacothérapie

En collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval présente la 11^e Journée de pharmacothérapie. L'activité se déroulera en ligne de 8 h 15 à 12 h le vendredi 27 novembre 2020. Pour plus d'infos consultez le [site de l'Université Laval](#).

7-Reconnaissance – Prix Louis-Hébert remis à Rachel Rouleau

La pharmacienne Rachel Rouleau, chef adjointe du département de pharmacie au CIUSSS de la Capitale-Nationale vient de recevoir la plus haute distinction de l'Ordre des pharmaciens du Québec, le prix *Louis-Hébert*. Ce prix lui a été remis à l'occasion des Conférences virtuelles de l'Ordre, qui se déroulaient le 7 octobre 2020.

Le prix Louis-Hébert souligne la carrière d'un pharmacien ou ex-pharmacien s'étant distingué par son engagement envers la profession, son rayonnement, son éthique élevée, ce qui en fait un modèle de référence. Lire le [communiqué](#) ou consultez [le site de l'Ordre](#).

8-État de situation

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- État de situation ;
- Nombre de cas positifs et rétablis ;
- Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région ;
- Liens utiles.

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

[INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#).

[État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

9- Fréquence de diffusion du bulletin COVID-19 - Médecins, dentistes et pharmaciens

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.